

JV VE Déclaration CGT CR CSE 19 Juin

Déclaration CGT

Nous avons, **le 10 juin dernier**, proposé une réunion avec les salariés de VE, pour échanger sur leurs interrogations et inquiétudes concernant le projet de JV. Pas moins de **20 personnes se sont joint.e.s à nous**.

Malgré la connaissance évidente de leur activité, de réunions avec les RH, le management et d'échanges informels avec leurs hiérarchies, les salariés ont **tous exprimé une très grande incompréhension** concernant la structure, l'organisation de la JV et les prévisions de chiffres d'affaires.

Ils ont aussi fait part de leurs **doutes concernant la viabilité** et l'avenir de la structure qui serait créée.

Enfin, conséquence logique, les salariés ont malheureusement exprimé leurs **craintes**, voire leurs **angoisses**, concernant la **pérennité de leurs postes de travail** mais aussi plus largement de leurs emplois ; ils attendent que Schneider garantisse l'activité VE en son sein, leurs conditions de travail et leurs emplois à moyen et long terme.

À la suite des présentations faites **en CSE et CSSCT, élus et représentants CGT** n'avons pas trouvé les réponses aux **questions des salariés** et pu les rassurer sur leur avenir. C'est dans ce contexte nous, élus et syndicat CGT :

- 1- Posons aujourd'hui les questions qui inquiètent les salariés. Nous vous demandons d'y **répondre en séance** ou, si ce n'est pas possible, au plus vite, directement auprès d'eux.
 - a) Comment passer le chiffre d'affaires de 80M€ à 800 M€ en 3 ans ?
 - b) **Quelle organisation du travail**, quelles compétences requises à moyen et long terme et quelle adéquation avec les 65 salariés du périmètre ?
 - c) Est-ce-que Schneider sera toujours engagé au moins à 51% ? Y'a-t-il des garanties en ce sens ? ; quelles conditions amèneraient **Schneider à se désengager de la JV** ? Quelles conséquences pour les salariés ?
 - d) Est-ce-que les accords définissant les **conditions de travail et rémunérations resteront identiques** pour Schneider et JV ?
 - e) Garantisiez-vous, **en cas de PSE de la JV, la réintégration des salariés** sur leur site de d'origine.
- 2- Nous vous informons que **les salariés de VE** vous feront parvenir directement ou via leurs hiérarchies leur propre série de **questions et demandes** ; nous les porterons à **l'ordre du jour du CSE de Juillet**.
- 3- Nous demandons **qu'une expertise sur la JV** soit votée aujourd'hui en séance. L'ordre de mission sera élaboré ultérieurement par l'ensemble des élus et salariés concernés, aussi bien pour les aspects économiques que pour les aspects liés à l'emploi. Cette étude viendrait **enrichir et critiquer l'étude faite en amont par Schneider**. Cette dernière pourra néanmoins donner rapidement des premières réponses aux salariés.
- 4- Nous demandons enfin que la **consultation soit reportée à plus tard** lorsque les salariés concernés auront obtenu les réponses à toutes leurs questions.

Sans réponse claire et immédiate de la direction, les questions restant sans réponse seront remises à l'ordre du jour du CSE de juillet. Pour notre part, nous sommes aujourd'hui dans l'incapacité de donner un avis éclairé sur le projet de JV.

La CGT Schneider Electric le 19 juin 2024



Compte-rendu du CSE du mercredi 19 Juin concernant le point :

«4 - Consultation du CSE sur le projet de création d'une Co-entreprise (Joint-Venture) avec transfert collectif de l'activité Prosumer Europe - Chine »

16 « Contre », 9 « Abstention » et 0 « Pour »

C'est le résultat de la consultation votée en CSE par les élus. Quelle conséquence ? Aucune. La loi prévoit que, dans ce type de projet, les élus soient consultés et que l'Entreprise puisse éventuellement ignorer le résultat du vote.

Réponses de la Direction à quelques-unes des questions posées lors de précédentes réunions

Survie des Accords Schneider dans la JV : « Nous souhaitons mettre en place les IRP et renégocier l'ensemble des accords existant **le plus rapidement possible** après la mise en place de la JV » (sic)

Clause de retour dans Schneider pour les salariés concernés : « Nous ne prévoyons pas de clause dans les contrats [...]. Tout comme pour une filiale [...]. En cas d'arrêt de la JV dans le futur, nous allons repositionner les salariés impactés au sein du **Groupe SE**, comme le prévoit la loi. » (sic)

Engagement à 51 % de Schneider dans la JV : La durée pendant laquelle Schneider aura l'obligation de conserver un engagement à 51 % sera de 5 ans, 3 ans ou 2 ans... à négocier.

Ce n'est plus le moment de poser des questions, il fallait le faire avant, ...

On se croirait à l'école ! C'est comme cela que la **Direction** justifie qu'elle **ne répondra pas aux questions** que nous avons posées en séance ; ces questions sont pourtant celles que les salariés de VE se posent aujourd'hui encore. Est-ce que la direction osera répondre avec autant de mépris lorsque les salariés lui porteront eux-mêmes leurs questions ?

Refus de notre demande de vote d'une expertise sur le projet de JV

Dans ce contexte de réponses non satisfaisantes ou de non-réponses à leurs questions, certains salariés de VE avaient demandé si le CSE pouvait mandater une expertise sur le projet de JV. Nous avons relayé cette demande mais la direction a refusé de proposer le vote prétextant que les autres syndicats s'étaient préalablement positionnés contre cette expertise ... C'est vrai qu'il aurait été dommage que les syndicats changent d'avis en séance et se joignent à nous pour soutenir la demande des salariés de VE.

La **Direction** ne semble **pas** aujourd'hui **prête à répondre aux demandes**, ni même aux nouvelles questions des élus. Elle semble s'en tenir au **minimum legal**, c'est-à-dire, les informer, a minima, les consulter, et **ne pas se soucier** du résultat de la consultation.

La loi n'interdit cependant pas que **les salariés portent leurs revendications**, et s'ils ne sont pas satisfaits, puissent **débrayer, faire grève**, ... Tout cela est très légal et probablement plus efficace que des réunions de CSE.

Il est important de comprendre aujourd'hui que les élus et syndicats ne peuvent pas se substituer aux salariés

Seule votre action pourra faire bouger la Direction, parce que sans leur travail et sans eux...pas de JV.

**La CGT vous propose une nouvelle réunion d'échanges
Lundi 1er juillet à 12h30 dans le petit amphithéâtre**



www.cgt-schneider.fr

Contacts : contact.grenoble@cgt-schneider.fr

04 76 56 24 93

